

... et nous enverrons au cours des prochaines semaines une mission spéciale en Angola et au Mozambique pour y poser les jalons d'une relation fructueuse avec ces pays et avec les territoires portugais plus petits en Afrique qui prendront place comme membres libres et souverains aux Nations Unies et au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Nous avons appris ensuite que cette mission spéciale avait sa raison d'être et, le 13 novembre, une déclaration un peu tardive et grisaille annonçait:

Le Canada a toujours soutenu les droits des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance et nous avons en conséquence pris bonne note et accueilli favorablement l'indépendance de l'Angola, ancien territoire rattaché au Portugal, le 11 novembre. Cependant, la situation politique et la situation de la sécurité qui restent extrêmement confuses ne nous permettent pas à l'heure actuelle de prendre position et de reconnaître ni d'entrer en rapport avec un groupe pouvant prétendre représenter le gouvernement du pays.

On se demande le genre de rapport que la mission spéciale a rapporté. Il me semble qu'alors qu'on entend de toutes parts des histoires plutôt inquiétantes sur l'intervention soviétique et cubaine, sur l'intervention du Zaïre et sur l'intervention de l'Afrique du Sud, il devrait y avoir un déploiement d'activités diplomatiques au moins égal à celui-là; l'intérêt du ministre devrait se manifester et non pas soudainement s'évanouir, car il est sûrement grand temps que le Canada s'intéresse à une situation qui pourrait menacer sérieusement la paix mondiale.

J'aimerais savoir si le ministre a fait des instances non seulement auprès des Nations Unies, mais directement auprès des nations intéressées, s'il a exercé des pressions sur Cuba. Il me semble que, grâce aux liens que nous avons de longue date avec ce pays, il aurait dû être possible d'exercer au cours des dernières années quelque influence. Quelles sont les instances présentées à l'Union soviétique ou au Zaïre? Certainement, nos intérêts en Afrique occidentale au cours de ces nombreuses années auraient dû également nous permettre d'avoir là quelque influence. Si nous avons des moyens de pression en Afrique du Sud, quelles questions lui avons-nous posées sur l'évolution de la situation en Angola?

Pour que le ministre se soit montré si intéressé, j'ai du mal à croire que la mission spéciale ne soit pas revenue sans des avertissements sérieux à son intention. Je ne peux croire que, il y a des mois, il ne pouvait déclarer qu'il craignait des interventions étrangères en Angola et une évolution dangereuse de la situation.

[Français]

**M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le président, je voudrais

### *L'ajournement*

remercier l'honorable député de porter à l'attention de la Chambre une question d'aussi grande importance. Évidemment, c'est une question extrêmement difficile, surtout dans un continent qui est en voie de développement, comme l'Afrique, et où la plupart des pays n'ont connu l'indépendance que depuis 1960. L'expérience que connaît presque tous ces pays et surtout les pays d'Afrique du Sud, non pas l'Afrique du Sud, mais la portion sud de ce continent, laisse beaucoup à désirer. Évidemment, on a besoin de beaucoup de sympathie et de compréhension de la part de tous les pays. Cette sympathie et cette compréhension furent reflétées dans l'énoncé du ministre dès le début.

[Traduction]

Comme le député l'a mentionné au début, lorsque l'Angola a songé à l'indépendance, le ministre a déclaré que le gouvernement espérait pouvoir reconnaître le gouvernement de ce pays peu de temps après son accession à l'indépendance. On l'espère toujours. Malheureusement, à mesure que la situation politique évoluait, il est devenu de plus en plus évident que, à l'intérieur même de l'Angola, divers groupes adoptaient des positions contradictoires. Le ministre a déclaré qu'en raison de l'incertitude politique qui régnait dans ce pays au moment de la déclaration d'indépendance, si le Canada pouvait reconnaître son gouvernement de droit ou de fait,—il admet que l'Afrique n'est pas un continent qu'il connaît très bien—il ne pouvait jouer un rôle utile en intervenant directement ou même indirectement dans les affaires des pays engagés dans ce conflit.

Toutefois, le Canada a déjà offert l'aide qu'il pensait pouvoir être utile aux pays en cause. Il a, à maintes reprises, contribué à la Croix-Rouge internationale et répondu à ses appels pour les victimes du conflit et s'est dit prêt à continuer.

D'après les commentaires du député, il s'est intéressé de très près aux déclarations du ministre à l'égard de l'Angola. Toutefois, lorsqu'on a rapporté les propos du ministre à la Chambre, j'ai trouvé qu'ils n'avaient rien de contradictoire, rien qu'on puisse juger négatif ou qui montrerait que le Canada n'est pas prêt à accepter ses responsabilités internationales. À mon avis, avant que le Canada ne prenne des mesures bilatérales, unilatérales ou n'intervienne par l'intermédiaire des Nations Unies, il doit bien peser toutes les conséquences. Je crois que, jusqu'ici, le Canada a adopté une position fort louable.

**M. l'Orateur adjoint:** À l'ordre. La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)